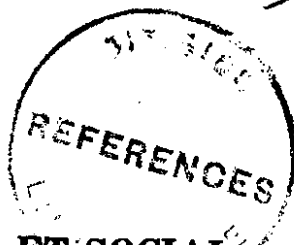




NATIONS UNIES
CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL



Distr.
GENERALE
E/ECA/CM.10/32
14 mai 1984
FRANCAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE
Comité technique préparatoire plénier
Cinquième réunion

Addis-Abeba (Ethiopie), 15-21 mai 1984
Point 5 b) de l'ordre du jour provisoire

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE
Dix-neuvième session de la Commission
et dixième réunion
de la Conférence des ministres

Addis-Abeba (Ethiopie), 24-28 mai 1984
Point 7 b) de l'ordre du jour provisoire

SITUATION ECONOMIQUE CRITIQUE EN AFRIQUE

La situation sociale et économique en Afrique

Rapport du Secrétaire général



**Conseil économique
et social**

Distr.
GENERALE

E/1984/68
26 avril 1984
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Seconde session ordinaire de 1984
Point 4 de l'ordre du jour provisoire*

SITUATION ECONOMIQUE CRITIQUE EN AFRIQUE

La situation sociale et économique en Afrique

Rapport du Secrétaire général

* Voir décision 1984/101 du Conseil économique et social.

TABLE DES MATIERES

<u>Chapitre</u>	<u>Paragraphes</u>	<u>Pages</u>
I. INTRODUCTION	1 - 6	3
II. NATURE ET AMPLEUR DE LA CRISE	7 - 21	4
III. VERS UNE RIPOSTE EFFICACE	22 - 39	8
IV. L'ASSISTANCE EXTERIEURE : CLIMAT GENERAL	40 - 50	12
V. LA NECESSITE D'UNE ACTION CONCERTEE ET COORDONNEE	51 - 58	14

I. INTRODUCTION

1. Il y a eu à la fin des années 70 des signes de plus en plus nombreux indiquant que le développement économique et social de l'Afrique se trouvait dans de graves difficultés et qu'une nouvelle approche était nécessaire pour surmonter les obstacles qui empêchaient le progrès. La décision prise en 1980 par les chefs d'Etat et de gouvernement des pays d'Afrique d'adopter la Stratégie de Monrovia pour le développement économique de l'Afrique et ultérieurement le Plan d'action de Lagos et l'Acte final de Lagos témoignait de l'inquiétude générale et de la conscience que le développement économique et social de l'Afrique serait bloqué, avec les graves conséquences qui s'ensuivraient pour le bien-être des habitants du continent, à moins que des mesures résolues et concertées ne soient prises par les pays africains et que la communauté internationale ne fournisse l'appui et la coopération nécessaires.

2. La situation s'est aggravée au début des années 80. Les pays dont l'économie était faible ont été victimes de la récession économique internationale prolongée et de catastrophes naturelles telles que sécheresses, cyclones et inondations, ainsi que de troubles sociaux et politiques. Paradoxalement, depuis l'adoption du Plan d'action et de l'Acte final de Lagos destinés à redonner de l'élan au développement, c'est non pas le développement mais la survie qui est devenue la priorité pour de nombreux pays d'Afrique.

3. Etant donné l'ampleur croissante du problème et la menace immédiate qu'elle fait peser sur la vie humaine, le Secrétaire général ainsi que les organisations, institutions et organes du système des Nations Unies, se sont inquiétés de plus en plus de la situation qui règne dans le continent africain. A l'issue de discussions avec des dirigeants africains et de consultations avec des représentants africains auprès de l'Organisation des Nations Unies et après s'être rendu en Afrique, le Secrétaire général a jugé de son devoir d'appeler l'attention de la communauté internationale sur la crise croissante que traverse l'Afrique et sur la nécessité d'apporter un soutien aux pays intéressés pour les aider à faire face aux situations d'urgence ainsi qu'à rétablir et accélérer le rythme du développement. En décembre 1983 et en février 1984, des réunions ont eu lieu au Siège avec des représentants des Etats Membres. Le but recherché était de donner à la communauté internationale une conscience plus grande de la situation, d'expliquer la nécessité de mobiliser des ressources additionnelles pour appuyer les politiques nationales appropriées et de chercher comment rendre les efforts de la communauté internationale plus efficaces.

4. La détérioration croissante de la situation dans le continent africain demeure également au centre des préoccupations de la Commission économique pour l'Afrique (CEA). En avril 1981, la Conférence des ministres de la CEA, lors de la seizième session de la Commission, a discuté de la crise économique en Afrique et recommandé un programme à court terme "pour la survie immédiate du continent" 1/. Au cours de cette session, la Commission s'est principalement occupée des problèmes immédiats provoqués par la crise de l'énergie et la crise alimentaire, le fardeau de la dette extérieure, le problème de la sécheresse et les difficultés grandissantes de balance des paiements. En 1983, la CEA a publié deux études qui mettaient en particulier clairement en lumière l'aggravation croissante de la situation à la fin des années 70 et au début des années 80 et concluaient que si les tendances et les schémas actuels se poursuivaient, on courait à la catastrophe 2/.

5. La communauté internationale a, par l'intermédiaire de l'Assemblée générale des Nations Unies, exprimé elle aussi sa préoccupation devant la situation régnant en Afrique. Depuis 1980, des résolutions ont été adoptées chaque année sur la situation économique et sociale générale en Afrique et les problèmes des pays les moins avancés et des pays en développement sans littoral, dont la plupart se trouvent en Afrique. L'Assemblée générale demande chaque année qu'on apporte une aide économique et des secours aux pays victimes de catastrophes. En 1983, elle a lancé 17 appels de ce genre pour des pays d'Afrique. En outre, le Conseil économique et social a décidé pour la première fois de consacrer une grande partie de sa seconde session ordinaire à l'examen de la crise en Afrique.

6. Les Etats africains reconnaissent qu'il leur appartient au premier chef de trouver une solution à la crise économique et sociale du continent. Le Plan d'action et l'Acte final de Lagos proposent d'ailleurs un cadre pour une action nationale de ce type. Malheureusement, la situation s'est détériorée au point que la survie économique de nombreux pays d'Afrique est maintenant en jeu. Si la communauté internationale ne réagit pas d'urgence et de façon adéquate, la situation aura de graves conséquences non seulement pour l'Afrique mais pour le monde entier.

II. NATURE ET AMPLIEUR DE LA CRISE

7. La crise économique et sociale actuelle de l'Afrique résulte de l'action cumulative de divers facteurs internes et externes - insuffisance des ressources, lenteur de la croissance économique, faiblesse des structures, récession économique mondiale, conflits et mauvaises conditions climatiques. Les divers gouvernements sont dans l'impossibilité croissante de faire face à l'effet cumulatif de ces forces. Le danger est qu'ils se trouvent entraînés dans une spirale descendante de déclin économique, de pauvreté et de famine.

8. La crise touche tous les secteurs des économies africaines et a été décrite en détail dans un certain nombre de rapports et en particulier dans l'"Etude des conditions économiques en Afrique : 1982-1983", établie par la Commission économique pour l'Afrique. Certains traits saillants illustrent la situation actuelle.

9. Du fait de la stagnation ou du déclin économiques qui viennent s'ajouter à un accroissement rapide de la population, le revenu moyen par habitant dans de nombreux pays d'Afrique est inférieur, en termes réels, à ce qu'il était il y a 15 ans. De plus, le faible revenu par habitant ne traduit pas la répartition inégale des revenus dans le pays non plus que le niveau croissant du chômage. Malgré quelques améliorations sur le plan de la qualité de la vie en Afrique dans les 20 dernières années, les conditions sociales sont encore loin d'être acceptables et menacent maintenant de se détériorer gravement. Ces dernières années, le nombre de personnes ne disposant que du minimum physiologique dans de nombreux pays d'Afrique s'est accru considérablement et les groupes vulnérables tels que les femmes, les enfants, les handicapés, les communautés rurales, sont spécialement menacés. Un Africain sur quatre seulement a accès à de l'eau potable. Dans certains pays d'Afrique, le taux de mortalité infantile est parmi les plus élevés du monde puisqu'il est de l'ordre de 100 à 200 décès pour

1 000 naissances. De vastes mouvements de population qui quitte les zones rurales à la recherche de meilleures conditions de vie, la présence de personnes déplacées par suite de conflits et de réfugiés ont créé des conditions de vie intolérables; plus de 50 p. 100 de la population urbaine en Afrique vit dans des taudis ou des colonies de squatters. Près de la moitié de la main-d'oeuvre africaine connaît le chômage ou le sous-emploi. Dans ces conditions, l'obligation où sont les gouvernements de fournir des services sociaux essentiels et d'investir dans le développement futur du pays est devenue pressante.

10. Les difficultés économiques actuelles de l'Afrique s'expliquent dans une certaine mesure par la base de production très étroite qui caractérise la plupart de ces pays. La production est limitée à quelques produits primaires et minéraux et les pays dépendent beaucoup des marchés d'exportation des pays industrialisés. Le fait que ces pays sont fortement axés sur la production de quelques produits de base pour l'exportation les rend très vulnérables aux fluctuations de la production nationale et au mouvement des prix mondiaux. De plus, le nombre limité de produits ajouté à l'insuffisance des transports et des communications, font que la région a de la difficulté à développer le commerce intra-africain et à réduire sa dépendance vis-à-vis des pays industrialisés.

11. Au niveau sectoriel, la production du secteur agricole qui est la pierre angulaire de la plupart des économies africaines a été particulièrement décevante. La production agricole commerciale se caractérise par la prédominance des cultures d'exportation. La production alimentaire n'a pas pu progresser au même rythme que la population de sorte que les importations alimentaires se sont accrues très sensiblement. Les importations de céréales dans les pays en développement d'Afrique ont presque sextuplé depuis 1970. Malheureusement, les politiques agricoles suivies en Afrique n'ont pas toujours fourni les incitations nécessaires aux producteurs de cultures vivrières et n'ont pas forcément débouché sur des systèmes efficaces de commercialisation et de distribution. Les investissements dans l'agriculture sont trop souvent insuffisants et les services de recherche et de vulgarisation se sont parfois avérés inadéquats.

12. Le secteur industriel est encore restreint dans la plupart des pays d'Afrique et n'a pas été capable de donner l'impulsion nécessaire pour assurer la transformation des structures. Il se caractérise dans l'ensemble par une structure rigide limitée à quelques secteurs de production qui ne sont pas toujours liés aux ressources naturelles disponibles. Il est largement tributaire d'intrants et de pièces détachées importés et, dans certains cas, de matières premières également importées. Par suite des approvisionnements insuffisants ou irréguliers de matières premières dus souvent à la sécheresse, beaucoup d'agro-industries en sont quasiment au point mort. Une bonne partie de la capacité industrielle existante est sous-utilisée, ce qui entraîne des coûts de production élevés.

13. La récession mondiale récente et l'inflation ont eu des effets catastrophiques sur l'économie déjà faible et vulnérable des pays africains. Le recul marqué de la demande mondiale de matières premières a provoqué un effondrement des prix des produits de base. En 1982, les prix de ces produits en valeur réelle ont atteint leur niveau le plus bas depuis 40 ans. De 1981 à 1983 uniquement, la valeur totale des exportations des pays en développement d'Afrique a diminué de plus de

15 p. 100. Par suite de l'évolution négative des prix mondiaux, les termes de l'échange des pays en développement d'Afrique ont régressé de près de 50 p. 100 entre 1977 et 1981. Leurs balances des opérations courantes avec l'étranger ont accusé de graves déficits qui étaient évalués à un montant total de 13 à 15 milliards de dollars en 1982. Pour réduire le déficit croissant de leur balance commerciale, bon nombre de pays africains ont dû limiter le volume global de leurs importations tout en étant contraints d'augmenter leurs importations alimentaires. Pour la région prise dans son ensemble, la valeur des importations a reculé d'environ 13 p. 100 en 1982 et du même pourcentage en 1983. Bien que la compression des importations ait permis aux pays africains de restreindre considérablement le déficit de leur commerce extérieur en 1983, de graves pénuries de matières premières importées ainsi que de biens de consommation et d'équipement sont apparues, ce qui a freiné l'activité économique.

14. Le déséquilibre extérieur croissant a exigé à la fois une forte réduction du volume des importations et un recours accru à des capitaux extérieurs. Malheureusement, si l'aide publique au développement pour l'Afrique au sud du Sahara a augmenté de 17 p. 100 par an durant la seconde moitié de la décennie précédente, le montant total des décaissements nets au titre de l'APD destinée aux pays en développement d'Afrique est demeuré stationnaire dans les années 80 et la proportion de cette assistance octroyée sous forme de dons a diminué. Quant aux investissements étrangers privés dans cette région, ils ont été pratiquement négligeables.

15. Dans ce contexte, la dégradation des conditions climatiques, en particulier la sécheresse et la désertification, a eu des conséquences désastreuses. La sécheresse et la désertification, outre qu'elles accablent les régions qui y sont traditionnellement sujettes comme le Sahel, sont maintenant devenues un problème capital dans une grande partie du continent. Plus de 150 millions d'Africains souffrent d'une famine extrême, de malnutrition et, parfois, de graves pénuries d'eau potable. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a déterminé que 24 pays d'Afrique avaient actuellement à faire face à des déficits vivriers critiques.

16. L'irrégularité ou l'insuffisance des précipitations a provoqué d'importantes pertes de récolte et de bétail et ces effets ne sont pas limités à la production actuelle : les récoltes futures sont compromises et l'avenir de l'élevage est menacé. La pénurie d'eau a également de graves incidences sur les pays qui ont développé leur potentiel hydroélectrique afin d'être moins tributaires des importations de pétrole. La réduction forcée de la production hydroélectrique, qui s'accompagne d'un manque de devises étrangères pour l'importation des produits pétroliers nécessaires aux centrales thermiques, a eu de profondes répercussions sur les activités de production et les services sociaux essentiels de plusieurs pays africains. Par ailleurs, les déplacements massifs, à l'intérieur d'un pays donné ou d'un pays à l'autre, de personnes qui quittent les régions frappées par la sécheresse pour des zones plus prospères, ont surchargé les ressources limitées dont on dispose aux niveaux tant local que national pour secourir les personnes déplacées et ont aggravé les problèmes écologiques.

17. La croissance rapide de l'endettement extérieur de l'Afrique est alarmante. Selon des estimations de la Banque mondiale, l'encours de la dette extérieure de l'Afrique subsaharienne a quintuplé de 1973 à 1982, année où elle a atteint 50,3 milliards de dollars. Les pays africains ont eu recours à l'endettement essentiellement pour financer le déficit de leurs comptes extérieurs et leur déficit budgétaire. Le volume de la dette contractée, qui représente entre 40 et 60 p. 100 du produit intérieur brut dans certains pays, constitue un fardeau très lourd. Le service de la dette des pays africains, exprimé en pourcentage de leurs recettes d'exportation, est passé de 8 p. 100 en 1973 à plus de 25 p. 100 en 1983 et, dans certains d'entre eux, il atteint plus de 50 p. 100, proportions qui sont manifestement insoutenables.

18. Bon nombre de pays africains ont été contraints de demander le rééchelonnement de leur dette extérieure par l'intermédiaire du Club de Paris ou d'autres arrangements analogues. Ces mesures, même si les conditions négociées sont satisfaisantes, ne constituent qu'un palliatif. Les pays africains continuent donc de se heurter à leurs problèmes fondamentaux, à savoir la nécessité de rétablir leurs recettes d'exportation, de redresser leur déséquilibre commercial et de renforcer leur balance des opérations courantes en atténuant leur dépendance à l'égard de l'étranger pour certains services (transports maritimes, assurances, connaissances techniques) et d'attirer davantage de capitaux privés étrangers.

19. En raison de leur déséquilibre financier, un nombre croissant de pays africains ont entrepris des programmes d'ajustement en collaboration avec le Fonds monétaire international (FMI) et/ou des programmes d'aménagement de structure avec l'aide de la Banque mondiale. Malgré les conditions difficiles dans lesquelles se trouvent déjà ces pays, les programmes en question exigent généralement qu'ils réduisent les dépenses publiques, par exemple en diminuant les subventions accordées pour des biens de consommation essentiels ou des facteurs de production fondamentaux comme les engrais, ainsi qu'en procédant à une forte dévaluation monétaire. Bien que le programme d'ajustement ait pour objet de rétablir l'équilibre financier du pays, il provoque parfois, dans l'immédiat, une nouvelle dégradation des conditions de vie en restreignant le revenu disponible et en accentuant le ralentissement de l'activité économique du pays.

20. Un accroissement de l'aide publique au développement (APD) revêt encore plus d'importance durant cette période d'ajustement difficile. Cette assistance peut contribuer notamment à amortir certains des chocs que subit le système social jusqu'à ce que l'équilibre financier du pays se soit amélioré. Comme les inconvénients des programmes d'ajustement sont ressentis principalement au début et leurs avantages à un stade bien ultérieur, il est généralement indispensable de disposer dans l'intervalle d'une aide publique au développement pour faire en sorte que ces programmes soient acceptés par la population et réalisables sur le plan politique et pour soutenir le développement à long terme. Comme la Banque mondiale l'a souligné 3/, il faut avoir accès à des ressources supplémentaires pour pouvoir entreprendre ou maintenir les changements de politique générale importants qu'exige l'aménagement des structures.

21. Les difficultés dues aux conditions économiques et climatiques défavorables sont aggravées par les problèmes qui résultent d'une grave pénurie de main-d'oeuvre et d'un manque profond d'institutions et politiques appropriées. Ces insuffisances

s'expliquent en partie par le fait que les gouvernements africains en sont encore au premier stade du processus d'édification de la nation et s'efforcent d'adapter à la réalité et aux besoins de l'époque actuelle les institutions et structures socio-économiques dont ils ont hérité lors de l'accession à l'indépendance. Vingt ans, ce n'est pas très long lorsqu'il s'agit de développer des ressources en personnel intermédiaire et supérieur et une capacité institutionnelle en partant d'un niveau très bas. Tandis que ces structures ont de plus en plus de mal à faire face à la charge qu'elles doivent supporter, les gouvernements ne parviennent pas, faute de moyens, à les consolider.

III. VERS UNE RIPOSTE EFFICACE

22. Comme on l'a déjà mentionné, la crise économique et sociale que traversent de nombreux pays d'Afrique touche toutes les branches d'activité à l'échelon national. Pour être efficace, toute action doit donc être multisectorielle. La crise est également multidimensionnelle, étant donné qu'il s'agit non seulement de faire face sur le champ à des situations qui présentent une menace immédiate pour la vie humaine, mais également de redresser la situation qui a abouti à la crise actuelle et d'établir des bases solides en vue de la reprise et de l'activation du développement économique et social.

23. Le besoin le plus pressant est de toute évidence l'alimentation. Près de la moitié de la population du continent est directement menacée par la faim et une malnutrition aiguë et, dans des cas extrêmes, par une véritable famine. Il est peu probable, voire impossible, que ces besoins puissent être satisfaits dans un proche avenir grâce à la production intérieure, compte tenu de la persistance de la sécheresse dans de nombreuses régions et du décalage entre l'ensemencement et la récolte. Alors que les pays doivent accroître leurs importations commerciales d'aliments, ils se trouvent limités par le manque de devises étrangères. Selon des estimations de la FAO, l'Afrique aurait besoin d'une aide alimentaire de 3,3 millions de tonnes de vivres au cours de la campagne 1983/84. Dans son dernier rapport, la FAO a indiqué qu'il restait à apporter un million de tonnes d'ici juillet 1984. Il importe de fournir l'aide alimentaire suivant les conditions les plus favorables possibles, en prenant en considération les frais de transport et les dépenses locales connexes, ainsi que les besoins nutritionnels des pays concernés.

24. La fourniture rapide de vivres en quantité suffisante et l'octroi d'une assistance visant à garantir la distribution de ces aliments à ceux qui en ont besoin doivent s'accompagner d'un effort de réorganisation de la base de la production agricole. Il convient que les gouvernements adoptent des politiques agricoles appropriées et que la communauté internationale soit prête à participer à leur application. Il est également indispensable de mettre à la disposition des communautés touchées par la sécheresse des semences, des engrais et des outils pour leur permettre de reprendre leur production alimentaire, si l'on veut éviter que la crise ne se répète d'année en année. Dans les pays touchés par la sécheresse, il s'agit non seulement de protéger le bétail mais également de reconstituer le cheptel. Les mesures à prendre à cet effet comprennent, entre autres, la fourniture d'aliments et de vaccins pour le bétail ainsi que la mise en place de réservoirs pour les animaux.

25. La distribution de l'aide alimentaire à ceux qui en ont besoin est aussi importante que l'approvisionnement. Camions, carburant et pièces détachées sont nécessaires au succès des opérations de secours. Au moment du lancement d'opérations de ce type ou de programmes de relèvement, il importe également de prévoir des ressources suffisantes pour couvrir les frais d'entretien et les autres dépenses de fonctionnement.

26. L'Afrique a besoin d'urgence de programmes visant à développer l'approvisionnement en eau à la fois pour la consommation humaine et la consommation animale. Il importe en particulier de mener à bien les programmes en cours ayant trait au forage de nouveaux puits et de réaménager les puits qui se sont asséchés ou sont hors service du fait du mauvais état des pompes ou des canalisations. Etant donné que la sécheresse doit malheureusement être considérée comme un risque permanent dans certaines régions d'Afrique, il est également nécessaire d'entreprendre des programmes pour renforcer la capacité des pays sujets à la sécheresse de faire face aux situations d'urgence qui peuvent se produire. Il faut consacrer davantage de travaux de recherche à la sécheresse et à la désertification.

27. A plus long terme, il conviendrait d'accorder une plus grande attention au développement rural, compte tenu de l'importance de ce facteur pour la population et de la contribution qu'il apporte à l'ensemble de la production intérieure. Les programmes relatifs au développement rural devraient comprendre les éléments suivants : modernisation de la production agricole, stockage et distribution des aliments, recherche et technologie agricoles, systèmes efficaces de commercialisation, amélioration de l'élevage et mise en valeur à long terme des ressources en eau, y compris l'irrigation. Dans certaines régions du continent africain, le reboisement joue un rôle clef dans le réaménagement de l'environnement naturel. Les programmes exécutés dans ce domaine devraient porter entre autres sur le reboisement en vue de la protection des sols contre l'érosion, sur la création de variétés d'arbres à cycle court pour répondre aux besoins d'énergie des zones rurales et d'arbres résistant à la sécheresse en vue de limiter la désertification, voire de renverser cette tendance.

28. La formulation et l'application de stratégies alimentaires nationales pourraient jouer un rôle important en permettant aux pays de satisfaire leurs besoins alimentaires fondamentaux. L'expérience a montré, que grâce - entre autres - à la mise en place de stocks de sécurité, les stratégies de ce type pourraient contribuer à l'avenir à atténuer les effets d'un déficit de la production.

29. La pêche est également un élément important dans la stratégie à long terme de nombreux pays africains.

30. Alimentation, approvisionnement en eau, nutrition et santé sont indissolublement liés. Ce sont des besoins humains fondamentaux, dont la satisfaction est nécessaire à la production. Des personnes mal nourries et malades ne peuvent ni travailler intensivement ni produire beaucoup. Des femmes épuisées par de longs trajets à la recherche d'une eau souvent impure ne peuvent ni s'occuper de leurs enfants ni contribuer de façon efficace à produire davantage

d'aliments. Du fait du manque de vivres, d'eau et d'installations sanitaires de base tant préventives que curatives, la population paie un tribut impressionnant sous forme d'une espérance de vie raccourcie et d'une mortalité infantile élevée. Comme le montre une étude spéciale du FISE intitulée La récession mondiale et les enfants, une part disproportionnée de ce fardeau pèse sur les membres les plus vulnérables des communautés, à savoir les enfants et leurs mères.

31. Sur la plan de la santé, la situation des pays d'Afrique touchés par la crise est extrêmement grave. On a enregistré de nouvelles poussées de choléra et de fièvre jaune dans certains pays ainsi qu'une propagation d'autres maladies transmissibles. Parmi les mesures d'urgence à prendre, on citera la fourniture de médicaments et vaccins essentiels ainsi que de sels de réhydratation administrés par voie buccale pour le traitement de la diarrhée, maladie très répandue. A moyen terme, il convient de prendre de nouvelles mesures pour renforcer l'infrastructure sanitaire existante, y compris l'éducation et la formation du personnel sanitaire, la lutte contre les maladies transmissibles, l'appui à la mise en place de systèmes d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement ainsi que de moyens adéquats pour assurer la conservation et le transport des vaccins.

32. Un appui à la balance des paiements des pays africains est également nécessaire pour aider ceux-ci à satisfaire des besoins pressants dans le domaine des importations, pour ce qui est notamment des matières premières industrielles, des produits énergétiques, des facteurs de production intermédiaires et des pièces détachées. Une assistance de ce type sera indispensable au cours des prochaines années si l'on veut que les économies africaines utilisent mieux les capacités de production industrielle et agricole dont elles disposent. Elle sera également nécessaire pour réorganiser l'infrastructure de base et les services publics, qui ont été longtemps négligés du fait de la pénurie de produits d'importation essentiels.

33. Dans le même temps, il faut s'attaquer activement au problème de l'endettement extérieur de l'Afrique, en tenant compte non seulement de la capacité de paiement immédiate des pays, mais également des effets à plus long terme sur leur développement. Pour surmonter les difficultés financières créées par leur lourd endettement, de nombreux pays africains n'ont d'autre solution que de demander un rééchelonnement répété de leur dette extérieure, qui entraîne souvent un durcissement des conditions d'emprunt. Il importe de trouver des moyens qui permettent d'atténuer l'effet qu'ont sur leur économie des taux d'intérêt élevés et les fluctuations des taux de change, qui ont, ces dernières années, contribué dans une large mesure à aggraver le problème d'endettement de l'Afrique.

34. Il s'agit par ailleurs de renverser la tendance à la baisse des recettes d'exportation qui se manifeste en Afrique. Il faudra pour cela entreprendre une action internationale pour stabiliser les prix des principaux produits d'exportation de la région et mettre en place des mécanismes compensatoires plus appropriés permettant de remédier aux chutes brutales des prix réels ou du volume de ces produits. Il faudra aussi améliorer la coopération économique et technique entre les pays de la région et mener une action concertée en vue de promouvoir les produits africains et de réduire les barrières qui limitent l'accès aux marchés, et notamment l'accès des produits transformés et manufacturés d'origine africaine aux marchés des pays développés.

35. Il convient d'accroître la mobilisation de l'épargne intérieure en Afrique, de manière à dégager des ressources financières pour effectuer les investissements nécessaires dans les secteurs de l'agriculture et de l'industrie. Plusieurs pays d'Afrique ont récemment intensifié leurs efforts dans ce domaine. Cependant, compte tenu des limites d'une action de ce type dans des économies faibles qui disposent de peu de ressources, il est indispensable que les flux de capitaux extérieurs, qui ont diminué ces dernières années, retrouvent au moins leur volume antérieur, voire s'intensifient de façon à contribuer au lancement de nouvelles entreprises ou à la modernisation des entreprises existantes.

*
* *

36. Le développement des ressources humaines constitue une priorité de premier plan en Afrique. Il faut que sans tarder le personnel qualifié élabore et applique des programmes d'urgence. Il importe, plus encore, à long terme, de développer la capacité de gestion et d'administration, tant publique et privée nécessaire à ces pays, ainsi que de former des techniciens, des scientifiques et de la main-d'oeuvre qualifiée. A moins que les pays d'Afrique ne développent et n'utilisent pleinement leurs propres ressources humaines, ils continueront à être tributaires du monde extérieur.

37. Il s'agit là d'un secteur dans lequel la plupart des pays africains ont réalisé des progrès substantiels et soutenus au cours de ces 20 dernières années. Mais il reste encore beaucoup à faire. Tout d'abord, il faut assurer l'alphabétisation générale des populations - par l'enseignement primaire et l'éducation des adultes - en vue de créer les bases d'une participation économique, sociale et politique qui permette d'élever le niveau de productivité. Il faut en deuxième lieu que l'alphabétisation soit suivie d'un enseignement général continu en travaux pratiques afin que cette base d'alphabétisation puisse donner lieu à des activités productives. En troisième lieu, il faut que l'enseignement secondaire et supérieur ne se limite pas à accroître l'ensemble des effectifs scolaires et universitaires mais s'efforce de combler les lacunes qui existent aux niveaux intermédiaire et supérieur. Ces objectifs ne sont pas très coûteux à réaliser, ni sur le plan du budget, ni sur celui de la balance des paiements. Ils sont néanmoins compromis aujourd'hui car les pressions économiques obligent les pays à réduire leur budget d'enseignement en termes réels et la pénurie de devises entraîne à son tour une pénurie de fournitures et de matériel.

*
* *

38. Il faut déployer des efforts concertés pour faire face aux problèmes causés par les mouvements de population à l'intérieur des pays et d'un pays à l'autre. Il faut non seulement fournir aux gouvernements une aide d'urgence pour leur permettre d'affronter les problèmes des populations déplacées mais également fournir une assistance aux pays d'accueil qui donnent asile à un grand nombre de réfugiés. La deuxième Conférence internationale sur l'assistance aux réfugiés en Afrique donnera à la communauté internationale l'occasion d'examiner les moyens de remédier à la situation des réfugiés et de mobiliser l'assistance nécessaire pour aider les pays touchés à participer à la recherche de solutions durables.

*
* * *

39. Il faut relancer le développement des infrastructures et l'industrialisation. En effet, l'absence de progrès dans ces domaines entravera considérablement ou rendra impossible la réalisation d'objectifs tels que l'amélioration de la situation alimentaire, le développement des exportations et l'accroissement des ressources en eau disponibles. Il faut donc espérer que les pays accorderont toute l'attention qu'elle mérite à la mise en oeuvre de la Décennie des transports et des communications en Afrique, qui devrait permettre au continent de renforcer sa coopération régionale, d'ouvrir des marchés régionaux et de contribuer à l'expansion des échanges intérieurs et extérieurs. Pour faciliter le développement du continent, il faudrait accorder suffisamment d'attention au développement et à l'utilisation des sources d'énergie nouvelles et renouvelables, conformément au Programme d'action de Nairobi. Enfin, il faut souligner l'importance de la Décennie du développement industriel de l'Afrique. Cette décennie a en effet pour objet d'accroître le traitement sur place des ressources naturelles et d'établir les bases d'un développement endogène qui lie l'industrie à d'autres secteurs tels que l'agriculture, l'énergie, les ressources humaines, l'infrastructure et le commerce.

IV. L'ASSISTANCE EXTERIEURE : CLIMAT GENERAL

40. Les gouvernements africains reconnaissent depuis toujours que c'est à eux qu'il incombe en priorité de faire face à leurs problèmes économiques et sociaux. Mais la situation dans laquelle ils se trouvent est telle que, sans l'appui et la coopération de la communauté internationale, il serait impossible de créer un climat qui favorise le succès de leurs efforts nationaux et collectifs.

41. Il est vrai qu'un grand nombre de programmes d'aide multilatérale et bilatérale continuent d'accorder la priorité à l'Afrique, mais il n'en reste pas moins qu'au cours des dernières années, on assiste à une diminution quantitative de l'aide apportée au continent. On a également constaté une réduction sensible des courants privés de capitaux. La récession économique internationale et les politiques nationales que les pays développés ont adoptées de ce fait ont eu un effet déterminant sur cette évolution. Simultanément, il semble que l'on ait constaté une désillusion générale des principaux donateurs due, d'une part, au fait que la plupart des pays africains n'ont pas réussi à réaliser des progrès substantiels, et d'autre part, à un certain nombre de préoccupations spécifiques. Que ces préoccupations soient justifiées ou non, il serait utile de les identifier.

42. Les pays donateurs invoquent souvent l'insuffisance des politiques sociales et économiques de l'Afrique pour justifier leur refus d'accroître leur assistance. A cet égard, ils évoquent la nécessité d'adopter une nouvelle orientation dans des domaines tels que la politique des prix, le contrôle de l'accroissement démographique et les dépenses publiques.

43. Il est une autre préoccupation étroitement liée au problème évoqué ci-dessus : celle de la nécessité d'établir des priorités nationales pour éviter une mauvaise répartition de ressources limitées. On estime que la sélection de projets spécifiques, ainsi que du lieu de leur réalisation, s'effectue sans accorder suffisamment d'attention à des considérations économiques et qu'il faudrait s'attacher beaucoup plus à utiliser pleinement et à entretenir les installations existantes plutôt qu'à réaliser de nouveaux projets d'équipement.

44. On se préoccupe également de l'utilisation inefficace de l'assistance offerte, notamment de l'absence de structures nationales efficaces et vigoureuses pour coordonner l'aide. Cela soulève la question des mécanismes d'appui administratif nécessaires pour assurer l'exécution rapide et efficace des projets. On estime que les institutions d'administration et de gestion existantes sont souvent trop réduites pour leur charge de travail.

45. De façon générale, on se préoccupe de l'institutionnalisation de la dépendance vis-à-vis de l'aide extérieure, situation que ni les pays donateurs ni les pays d'Afrique ne souhaitent.

46. Des considérations d'ordre national ont également influé tant sur le volume que sur la nature de l'aide fournie et ont contribué à durcir les modalités et les conditions de l'aide ainsi qu'à accroître la sélectivité dans sa distribution. Dans son numéro d'Examen 1983 - Coopération pour le développement, l'OCDE souligne que les difficultés économiques nationales ont amené les pays donateurs à accroître les pressions qu'ils exerçaient sur les organes donateurs afin de réduire les effets négatifs de cette aide sur leur balance des paiements. On assiste ainsi au renforcement de la tendance qui consiste à lier l'aide et à appuyer les programmes d'assistance qui sont susceptibles d'améliorer la situation des pays donateurs sur le plan de l'emploi et des exportations.

47. Les pays bénéficiaires, comme les pays donateurs, ont leurs propres préoccupations, qui peuvent également être ou ne pas être justifiées. Ils craignent notamment, que lorsque les pays donateurs demandent l'ouverture d'un "dialogue politique", il ne s'agisse d'une tentative à peine voilée d'appliquer aux pays africains des politiques économiques et sociales conçues en dehors d'eux. Les pays bénéficiaires nourrissent également des appréhensions devant le nombre croissant de diagnostics portant sur le développement de l'Afrique et des remèdes proposés, car ils ne sont pas toujours concordants. Dans certains pays, au lieu de se consacrer essentiellement à la gestion de l'aide et à la coordination de l'action nationale, les mécanismes nationaux de coordination ont dû passer leur temps à organiser l'accueil d'un flot ininterrompu de missions envoyées par des organismes multilatéraux et bilatéraux. De même, si le degré d'efficacité de

l'aide ne semble pas avoir répondu à l'attente des pays donateurs, les pays africains, de leur côté, ne sont guère convaincus de l'efficacité des conseils venus de l'étranger. Trop souvent, les pays qui critiquent actuellement les politiques africaines s'en prennent à des mesures qu'eux-mêmes ou d'autres pays donateurs ont suscitées dans le passé.

48. A côté des préoccupations manifestées par les pays donateurs et les pays bénéficiaires, il y a la priorité de plus en plus souvent accordée à l'aide bilatérale aux dépens de l'aide multilatérale. Ce phénomène peut être lié en partie à la conviction que l'aide multilatérale n'est ni très efficace ni bien coordonnée. Le système dans son ensemble, et l'Organisation des Nations Unies en particulier, a entrepris sérieusement d'améliorer l'efficacité et la productivité de l'aide qu'il apporte aux pays en développement. Si l'aide bilatérale est et demeurera la composante principale de l'aide publique au développement, l'aide multilatérale constitue un élément indispensable, car elle permet aux pays en développement d'avoir également accès aux crédits en fonction de critères économiques et sociaux. Elle permet également aux pays à faible revenu de recevoir une part supérieure des ressources que dans le cas de l'aide bilatérale.

49. Les résultats des récentes négociations conduites en vue de reconstituer les réserves de l'Association internationale de développement (IDA) ont été décevants. Si rien n'est fait pour remédier à cette situation, l'Afrique connaîtra des problèmes graves. Dans l'état actuel des choses, la diminution de l'appui de l'Association va retarder la création d'institutions dans la quasi-totalité des secteurs. Elle privera les pays touchés des ressources nécessaires pour financer les importations de produits essentiels ou protéger les investissements déjà consacrés à l'infrastructure et à la capacité de production et les empêchera, à plus forte raison, d'importer et d'investir davantage.

50. Quelles que soient les causes de la tendance récente au fléchissement des mouvements d'aide publique et privée à destination de l'Afrique, il est urgent d'inverser cette tendance et de dégager des ressources supplémentaires, si l'on veut que l'Afrique soit en mesure de régler efficacement les problèmes auxquels elle est actuellement confrontée. Il est essentiel d'améliorer les conditions dans lesquelles l'aide extérieure pourrait être donnée. Il importe de déployer des efforts réels pour restaurer la confiance et créer un climat dans lequel on pourrait prendre en considération les objectifs des pays donateurs et des pays bénéficiaires d'une manière mutuellement avantageuse.

V. LA NECESSITE D'UNE ACTION CONCERTEE ET COORDONNEE

51. La situation à laquelle l'Afrique doit faire face demande que les pays touchés et l'ensemble de la communauté internationale déploient des efforts résolus pour apporter des éléments de solution efficaces.

52. A cet égard, l'un des éléments essentiels est d'augmenter l'efficacité des instruments et circuits existants et de mieux coordonner l'approche. On a demandé à tous les coordonnateurs résidents des Nations Unies en poste dans les pays africains de prendre contact avec le gouvernement du pays intéressé ainsi qu'avec les représentants locaux des organisations bilatérales et multilatérales et des organisations non gouvernementales pour étudier les moyens d'améliorer la

coordination et l'efficacité de l'aide extérieure. Ces prises de contact permettront également d'identifier les nouveaux besoins concrets des pays qu'il convient de satisfaire d'une manière urgente ainsi que les secteurs où l'écart est le plus grand entre le niveau des ressources nationales et l'aide extérieure. Il est à souhaiter que les consultations au niveau des pays aboutiront à un consensus au sujet des mesures à prendre pour remédier à la situation. Toutes les parties intéressées seront tenues au courant des résultats de ces mesures.

53. Les organismes des Nations Unies feront tout ce qui est en leur pouvoir pour s'acquitter de leurs responsabilités. A signaler spécialement l'initiative importante qu'a prise très tôt le Directeur général de la FAO, agissant en collaboration avec le Programme alimentaire mondial, en vue de remédier à la situation critique des pays reconnus comme devant faire face à de graves pénuries alimentaires. La Commission économique pour l'Afrique est partie intégrante des initiatives lancées collectivement par les pays africains et par le système des Nations Unies. On a mis à exécution des mesures visant à renforcer la coopération et la coordination entre les divers organismes des Nations Unies.

54. Les pays touchés et la communauté internationale ont déjà pris des mesures pour résorber la crise. Les pays touchés font face avec courage à la situation d'urgence ainsi créée et n'épargnent rien pour résoudre les problèmes structureux sous-jacents, qui portent sur le long terme. En plus de leurs activités ordinaires, plusieurs pays donateurs ont récemment annoncé des contributions supplémentaires importantes. Il est incontestable que les pays africains peuvent intensifier leurs efforts au plan national, mais la communauté internationale doit reconnaître que ce processus nécessitera une aide extérieure accrue, soutenue et concertée.

55. Il n'en demeure pas moins que vu l'importance et la gravité de la crise, les efforts faits par les pays touchés et par la communauté internationale, dont le système des Nations Unies, se sont révélés insuffisants.

56. La plupart des gouvernements africains ont indiqué clairement quels étaient leurs besoins et ont demandé qu'ils soient pris en considération de façon urgente. Les tables rondes du PNUD et les groupes consultatifs de la Banque mondiale ont examiné les propositions concrètes faites par un grand nombre de pays, qui ont également donné lieu à des consultations plus officieuses. L'Equipe spéciale FAO/Programme alimentaire mondial a identifié de façon précise les besoins des pays victimes de graves pénuries alimentaires. Une vue récapitulative des besoins des pays africains confrontés au problème des réfugiés et des rapatriés a été établie en vue de la préparation de la deuxième Conférence internationale sur l'assistance aux réfugiés en Afrique. L'initiative de la FAO, la reconstitution des réserves du FIDA, la deuxième Conférence internationale sur l'assistance aux réfugiés en Afrique et les programmes spéciaux d'assistance économique de l'Organisation des Nations Unies, pour ne citer qu'eux, offrent des moyens de canaliser immédiatement l'aide multilatérale. Il conviendrait aussi de s'attacher à financer la réorganisation et le développement des programmes des organismes des Nations Unies comme le PNUD, le FISE, le FNUAP et le PAM. Il faudrait également élargir les programmes d'aide bilatérale.

57. Le Secrétaire général poursuivra les efforts qu'il a entrepris pour aider à mobiliser les ressources nécessaires et à coordonner les activités. Il n'entre pas dans ses intentions de substituer son action à d'autres, de faire double emploi, de concevoir un "plan" pour l'Afrique ou de mettre en place un nouveau mécanisme. Au Siège, le Secrétaire général est assisté par un groupe consultatif de hauts fonctionnaires présidé par le Directeur général au développement et à la coopération économique internationale. Pour faciliter la prise de contacts avec les gouvernements et veiller à apporter une solution rapide aux problèmes dont il peut avoir à connaître, le Secrétaire général a nommé M. Adebayo Adedeji, Secrétaire exécutif de la CEA, son représentant spécial pour la crise actuelle en Afrique. Un bureau temporaire a été créé à Nairobi, auquel des fonctionnaires détachés de l'Organisation des Nations Unies ont été affectés pour aider M. Adedeji.

*

* * *

58. L'Afrique est un continent dont les ressources naturelles et humaines constituent un potentiel économique de première grandeur. Le défi à relever est double : les Etats africains doivent mobiliser et mettre en valeur ces ressources pour le bien-être maximal de leur population, et la communauté internationale, elle, doit apporter son appui entier et généreux à ces efforts.

Notes

1/ Voir Commission économique pour l'Afrique, "The escalating economic crisis of Africa" (La crise économique croissante de l'Afrique) (E/CN.14/CONF.81/01).

2/ Voir Commission économique pour l'Afrique, "Economic and social survey of Africa, 1958-1983" (Etude économique et sociale de l'Afrique, 1958-1983) (E/ECA/CM.9/20); et "La CEA et le développement de l'Afrique 1983-2008 : Etude prospective préliminaire".

3/ Rapport sur le développement dans le monde 1982.
